Saint Thomas et la musique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

qui en feront la demande. Les renseignements détaillés, relatifs au cours, seront communiqués ultérieurement aux participants.

Les Soleurois feront de leur mieux pour rendre le séjour dans leur ville le plus agréable possible. Les participants, et tous ceux qui s'intéressent au cours, seront les bienvenus.

Communication de la Direction de l'Instruction publique

Nous rappelons au Corps enseignant une décision de la Conférence romande des Directeurs de l'Instruction publique en vertu de laquelle les éditeurs de l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, année 1924, offrent cet ouvrage par souscription aux instituteurs, institutrices, professeurs, membres des commissions scolaires, au prix net de 3 fr. au lieu de 6 fr., prix de librairie. La différence de prix est supportée par l'administration de l'Annuaire et par chacun des Départements de l'Instruction publique.

Les souscriptions, au prix de 3 fr., doivent parvenir à notre bureau qui les transmettra à l'éditeur pour service immédiat.

Fribourg, le 28 janvier 1925. *Le Conseiller d'Etat, Directeur,*

GEORGES PYTHON.

Avis aux abonnés

Nos abonnés sont instamment priés de verser, sans plus de retard, à notre Compte de Chèque N° II a 153, le montant de leur abonnement pour l'année courante. *L'Administration.*

Saint Thomas et la musique

Nous lisons dans le *Bulletin des Etudes* des Frères canadiens les conditions que saint Thomas d'Aquin exige du bon chanteur, conditions qu'on nous dit extraites d'un manuscrit de Pavie traitant « de l'art musical ».

Trois choses sont requises, déclare saint Thomas, d'un chanteur excellent : un bon organe, le sens de l'art, la pratique.

Or, trois choses sont nécessaires pour préparer et entretenir l'excellence de l'organe : chasser les mucosités du gosier, dilater la poitrine, bien ouvrir la bouche.

Trois autres choses contribuent au « rendu » artistique : donner de la voix, l'assouplir, chanter juste.

Trois choses enfin concernent la pratique : s'exercer fréquemment, s'exercer avec toute son attention et s'exercer avec énergie.

Trois fois trois font neuf.